

Paris, le 11 janvier 2021

Communiqué de presse

Principes républicains : M. Frédéric Petit met en place un atelier législatif avec des citoyens

Le projet de loi confortant les principes républicains, présenté en Conseil des ministres le 9 décembre dernier, a lancé le grand chantier de l'adaptation de la laïcité française à la République d'aujourd'hui.

M. Frédéric Petit, député des Français établis à l'étranger (Allemagne, Europe centrale, Balkans), est membre de la commission parlementaire spéciale affectée à l'étude de ce texte, qui a d'ores-et-déjà procédé à plus de cinquante auditions (ministres, élus, administrations, représentants des cultes, associations, etc.).

Ayant fait de la participation citoyenne une de ses priorités de mandat, M. Frédéric Petit met en place un nouvel « atelier législatif » afin d'écouter ses concitoyens et répondre à leurs questions. Il se tiendra en visioconférence mercredi 13 janvier à partir de 18h30.

Dans le cadre de sa participation à la commission spéciale, M. Frédéric Petit s'attachera en particulier à éclairer et approfondir le débat autour des problématiques éducatives et d'enseignement, notamment la question de l'enseignement à domicile. Il soutiendra également la relance des fédérations et des pratiques d'éducation populaire disparues depuis plusieurs décennies.

Contact presse :
Nadia Salem
presse@frederic-petit.eu
06 63 62 81 45